

FICHE INTERNAT

Année 2020/2021

Correspondant sur Marseille

Obligatoire pour les internes dont les **parents sont domiciliés à plus de 30 kms du lycée ou dans l'impossibilité de se rendre à l'internat en moins de 30 minutes.**

Le correspondant doit pouvoir accueillir l'élève en cas de nécessité et le prendre en charge en cas d'hospitalisation, notamment en cas d'hospitalisation de nuit.

Inscription non valable si pas de correspondant.

Nom :

Prénom :

Ville :

Numéro de téléphone domicile :

Numéro de téléphone portable :

Procédure d'urgence

En cas de problème de santé à l'internat, la famille s'engage à venir chercher son enfant au lycée directement.

En cas d'évacuation de l'élève (urgence médicale, judiciaire), à charge aux parents d'aller récupérer leur enfant.

Si l'élève déroge au règlement intérieur ou pose un problème de comportement, les responsables légaux seront tenus de venir chercher leur enfant pour une prise en charge immédiate.

Signature du responsable légal

Règlements intérieurs

Je soussigné(e)....., **responsable légal** de l'élève, atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs (site et internat) du Lycée des Calanques et **m'engage à en faire respecter tous les articles.**

Je soussigné(e)....., **élève** interne, atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs (site et internat) du Lycée des Calanques et **m'engage à en respecter tous les articles.**

Signature du responsable légal

Signature de l'élève